

MICRO-AIR® 104

Entraîneur d'air



EN 934.2

Marque NF
cf. Rp NF 085

Description

Le MICRO-AIR® 104 est un adjuvant entraîneur d'air qui donne au béton une bonne protection en créant des bulles d'air extrêmement stables, petites et serrées.

Domaines d'applications

Le MICRO-AIR® 104 est utilisé lorsque l'on désire améliorer la rhéologie d'un béton lors de sa mise en place ou quand il faut obtenir une protection efficace contre les cycles de gel/dégel.

Il est recommandé pour les ouvrages suivants :

- barrages, équipements hydrauliques,
- ponts, autoroutes, routes,
- ouvrages portuaires,
- pistes d'aéroports,
- parkings,
- aires de stockage.

Le MICRO-AIR® 104 est compatible avec tous les bétons contenant d'autres adjuvants tels que plastifiant, superplastifiant, accélérateur, retardateur, mais doit être introduit séparément dans le béton.

Propriétés

Avantages de l'entraînement d'air :

- augmente les résistances du béton aux cycles de gel/dégel,
- augmente les résistances aux dégradations causées par les sels de déverglaçage,
- diminue la ségrégation et le ressuage,
- diminue la perméabilité,
- améliore la plasticité et l'ouvrabilité.

Avantages du MICRO-AIR® 104 :

- améliore la stabilité de l'entraînement d'air,
- améliore la cohésion du béton durci,
- améliore le pouvoir d'entraîner et de retenir l'air :
 - d'un béton à slump peu élevé,
 - d'un béton ayant une haute teneur en cendres volantes,
 - d'un béton contenant une grande quantité de fines,
 - d'un béton contenant des ciments à forte teneur en alcalins
- d'un béton confectionné à haute température.

Caractéristiques

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| • Aspect | liquide |
| • Couleur | jaune |
| • Masse volumique à 20°C (MA002) | 1,00 ± 0,004 g/cm ³ |
| • Teneur en chlorures (MA 004) | < 0,1 % |
| • Extrait sec | 4 ± 0,4% |
| • Na ₂ O eq | < 1 % |
| • pH (MA 003) | 11,0 ± 1 |
| • Point de congélation (ITM 3005) | - 1°C |

Mode d'emploi

Il est préférable de ne pas mélanger le MICRO-AIR® 104 avec un autre produit. L'entraînement d'air est optimal si le MICRO-AIR® 104 est introduit directement dans le béton (malaxeur).

Recommandations

En cas de gel, réchauffer le produit jusqu'à une température proche de + 30°C, et agiter mécaniquement. Proscrire l'agitation par air comprimé.

Dosage

Plage d'utilisation

0,03 à 1,5 % du poids de ciment, soit 0,03 l à 1,5 l pour 100 kg de ciment.

IMPORTANT :

Le dosage du MICRO-AIR® 104 dépend du type de béton fabriqué et de l'éventuel adjuvant utilisé en synergie. Les facteurs influençant la quantité d'air entraîné sont nombreux : nature du liant et des additions, nature et forme des granulats, consistance du béton, temps de malaxage et type de malaxeur, température....

Il est indispensable d'effectuer systématiquement une étude spécifique pour chaque béton ou mortier dans l'environnement de fabrication et de mise en place considéré. Dans le cas d'une formule préalablement calée mais peu fréquemment produite, nous recommandons de la requalifier avant chaque nouveau chantier.



The Chemical Company

MICRO-AIR® 104

Conditionnement

Container de 1000 L, fût de 210 L, bidon de 10 L ou vrac.

Stockage

Conserver le MICRO-AIR® 104 dans des conditions de températures supérieures à + 5°C.

Précautions d'emploi

Le MICRO-AIR® 104 est une solution caustique.

En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement à l'eau pendant au moins 15 mn et consulter un médecin.

Ôter les vêtements ou chaussures contaminés.


Tenir le produit hors de portée des enfants.

BASF Construction Chemicals France SAS a couvert sa responsabilité civile tant en exploitation qu'après livraison de ses produits par une police d'assurance souscrite auprès de la Compagnie GERLING FRANCE. Les garanties de cette police sont complétées par la police "parapluie" responsabilité civile du Groupe souscrite auprès de la société suisse d'assurances GERLING KONZERN de Zürich.

Nos fiches techniques ont pour objectif de vous conseiller d'après nos connaissances les plus récentes, nous nous réservons donc le droit de modifier à tout moment le contenu de celles-ci.

L'emploi des produits doit être adapté aux conditions spécifiques à chaque situation. Pour toute précision complémentaire, nous vous conseillons de prendre contact avec l'une de nos agences BASF Construction Chemicals France.

Nos fiches de données de sécurité sont disponibles sur internet : www.basf-cc.fr et sur simple demande au 01.69.47.50.00.

 **AFNOR CERTIFICATION**
11, Avenue F. De Pressensé
93571 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX



BASF Construction Chemicals France SAS

Z.I. Petite Montagne Sud - 10, rue des Cévennes - Lisses - 91017 Evry Cedex
Tél. : 01 69 47 50 00 Fax : 01 60 86 06 32 <http://www.basf-cc.fr>